BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves de la gendarmerie nationale

Arrêté du 12 septembre 2017 conférant un grade d'officier de réserve au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense

NOR: INTJ1725696A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28;

Vu l'avis nº 66790/GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 18 août 2017 relatif à l'évaluation psychologique des candidats à la réserve opérationnelle,

Arrête:

Article 1er

M. Benoît, Dominique, Robert Toulouse est nommé au grade de capitaine de réserve, en qualité de spécialiste, dans le domaine de la géomatique – télédétection et gestion de bases de données en vue d'assurer une mission de préfiguration de dispositifs d'analyses situationnelles au profit du commandement de la gendarmerie d'Outre-Mer (CGOM).

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 septembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation : Le général, commandant et délégué des réserves de la gendarmerie, A. FOUGERAT